



COMMUNE DE REMERANGLES

CONSEIL MUNICIPAL COMPTE RENDU DE LA SEANCE du 09 juin 2023

Etaient présents : Mr Proot Hubert Maire, Mr Andersen Henry, Mr Raymond Chuette adjoints, Mmes, Gruslet Marie-Laure Vanlerberghe Marie, Mrs Jean-Pierre Chambeslin, Mr Jean-Luc Proot, Mathieu Lemoine, Thibaut Vandewalle

Absent : Mme Démonchy Sandrine donne pouvoir à Mr Proot Jean-Luc, Mr Noël Bernard

Est élu(e) secrétaire de séance : Mr Andersen Henry

DELIBERATION 012 TRAVAUX

MUR DE L'ECOLE

Le Maire détaille les devis reçus par la Société Scheidler, pour l'ensemble des travaux le total est de 43 208,47€ TTC

Nous n'avons pas eu d'autre devis

Le Conseil Municipal valide le devis à l'unanimité et autorise le Maire à signer les documents.

EGLISE

Le Maire détaille le dossier du Maire d'œuvre Thibaut LEGENDRE concernant la toiture de l'Eglise.

Le montant est de 215 000 € HT

Le montant des subventions devrait être de 172 000€

Ce qui devrait laisser à charge pour la commune un montant de 43 000€

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré valide le devis sous réserves de l'obtention des 80% de subventions

DELIBERATION 013 SUBVENTION

Le Maire informe les membres du Conseil des différentes demandes de subvention

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide à l'unanimité d'accorder

L'Amicale des Pompiers de Bresles : 200€

L'Ecole de Fay Saint Quentin : 100€

Comité des fêtes de Rémérangles : 500€

014 QUESTIONS DIVERSES

RD9 une réunion a lieu le 19 juin avec le Département, Mr Thibault Vandewalle y participera

Le Secrétaire
Mr Andersen Henry



Le Maire
Mr Proot Hubert



La séance est levée à 21h00